



Traité Erouvin

Michna 2 - Chapitre 6

אָמַר רַבִּין גַּמְלִיאֵל: מַעֲשֶׂה בְּצִדּוּקִי אֶחָד שֶׁהָיָה דֶּרַע עִמָּנוּ בְּמִבּוֹי
בִּירוּשָׁלַיִם, אָמַר לָנוּ אָבִא: מִהֲרֵנוּ וְהוֹצִיאוּ אֶת כָּל הַכֵּלִים לַמִּבּוֹי,
עַד שֶׁלֹּא יוֹצִיא וְיֵאסֵר עֲלֵיכֶם. רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר בְּלִשׁוֹן אַחֶרֶת:
מִהֲרֵנוּ וְעָשׂוּ אֶת כָּל צִרְכֵיכֶם לַמִּבּוֹי, עַד שֶׁלֹּא יוֹצִיא וְיֵאסֵר עֲלֵיכֶם.

Rabban Gamliel a raconté : « il arriva que Tsedoki (un saducéen) habitât dans le même lotissement que nous, à Jérusalem. Mon père nous dit alors : « Dépêchez-vous de sortir [tous] les objets [dont vous pourrez avoir besoin pendant Chabbat] dans l'impasse commune avant qu'il ne sorte les siens et qu'il vous interdise de le faire ! »

Rabbi Yehoudah rapporte [cette histoire] différemment ; [en fait, voici ce qu'il leur dit :] « Dépêchez- vous de faire sortir vos affaires dans l'impasse avant qu'il n'y sorte ses affaires et que, ce faisant, il vous interdise [de sortir les vôtres] ! »



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions